





África em debate

Poderes e identidades

CABRAL KA MURI



GRANDES L.A.
1967 22 23 66

L'État colonial face à l'altérité linguistique au Cap-Vert et au Sénégal

Alexis Diagne Thevenod*

p. 173-184

La France et le Portugal ont marqué idéologiquement l'entreprise coloniale par l'accent mis sur le rôle civilisateur de leur colonisation et un idéal intégrationniste des colonies à la métropole, perçues comme un ensemble indivisible. Pourtant, la France républicaine et le Portugal salazariste – deux régimes «métropolitains» aux fondements bien distincts – ont mené en pratique «un exercice d'adaptation culturelle et politique nécessairement empirique» (Betts, 1987: 342) dans l'entre-deux guerres. Cibles particulièrement privilégiées en matière d'hésitation de politiques coloniales, le Cap-Vert et le Sénégal ont vécu les paradoxes de l'État colonial: précocité de l'enseignement de la langue impériale, rejet systématique de la/les langues vernaculaires, différenciation juridique de ses populations du reste des colonies mais assimilation superficielle et ultra-sélective de ses habitants. Une dynamique de rejet conjointe à une rhétorique d'intégration que les élites s'approprièrent pour valoriser la «langue des noirs»¹ comme pivot dans la nationalité française, portugaise, autant que proprement sénégalaise ou cap-verdienne. Du reste, en intégrant seules les langues européennes au fonctionnement de l'administration, l'État colonial orientait le devenir linguistique des sociétés africaines. Par voie pyramidale, des langues étrangères quelques décennies plus tôt se sont trouvées en position de force dans l'État indépendant pour dominer la vie publique (gouvernement, administration, justice, système éducatif, etc.) et par là influencer les comportements linguistiques tant à l'échelle individuelle (plurilinguisme) que collective (multilinguisme). Par ailleurs, l'inclusion des États africains dans une communauté linguistique privilégiée – principalement le *Commonwealth*, la Communauté des Pays de Langue Portugaise (C.P.L.P.) et l'Organisation Internationale de la Francophonie (O.I.F.) – rééquilibrait les relations inter-étatiques postcoloniales sur le socle d'un héritage proprement colonial. En étudiant l'altérité linguistique en situation coloniale, il n'est question ni de donner sens à l'idée que francophonie et lusophonie actuelles seraient des relents, sous une

* Université Paris-Sorbonne.

1 L'écrivain Eugénio Tavares fut l'un des premiers intellectuels capverdiens à défendre l'usage et l'emploi de la langue capverdienne - abusivement désignée *linguá de pretos* par l'administration coloniale - en la replaçant notamment dans sa genèse proprement métisse (Tavares, 1924). Au Sénégal, l'alternative au français s'est très tôt focalisée autour du wolof (cf. infra), ce qui posa dès l'indépendance la question de la légitimité de cette langue à s'imposer comme marqueur identitaire et linguistique de la nation, au dépend des autres langues locales.

forme nouvelle, de la politique d'«acculturation» coloniale, ni de tirer les conclusions d'une dichotomie coloniale/post-coloniale où l'on serait passé d'un rejet systématique des langues vernaculaires à une intégration équilibrée des composantes linguistiques nationales. Plus qu'une politique clairement définie en métropole et – encore moins – rigoureusement appliquée dans les colonies, administrer par et pour la langue coloniale s'est inévitablement heurté à des réalités disparates. Quant aux réalités linguistiques des sociétés contemporaines africaines, il est délicat par exemple, de considérer sérieusement le Cap-Vert comme État bilingue ou le Sénégal comme État multilingue.

Le champ thématique s'intéressant à la langue dans le système colonial peut être très vaste². Nous nous limiterons ici aux deux langues «coloniales» qu'étaient le français et le portugais en Afrique, en nous focalisant sur les enjeux politiques et idéologiques de l'importance accordée à la diffusion de ces langues dans les colonies en général, au Cap-Vert et au Sénégal en particulier.

État colonial, État métropolitain: des équivoques d'un nationalisme impérial et ses prolongements dans la «politique de la langue»

Les singularités administratives propres à chaque nation colonisatrice proposant une démarcation intangible entre autonomie administrative dans les colonies britanniques et intégration politique pour les colonies françaises et portugaises ont été largement relativisées. Depuis les travaux de Raymond Betts (1961) notamment, l'historiographie s'est penchée sur une plus grande perméabilité des idées et des pratiques coloniales, l'alternance des schémas d'administration au gré du contexte historique, et l'extrême diversité des situations coloniales nécessitant une distorsion empirique de quelques schémas directeurs venus des métropoles.

Pourtant, concernant la langue et ce que l'on désigne aujourd'hui par politiques ou processus d'acculturation, l'idée d'homogénéité des empires coloniaux n'a pas pour autant été abandonnée sur certains points. C'est ainsi que le chercheur Ali Mazrui replit l'opposition entre une arrogance *culturelle* française (refus du mélange des cultures dans les écoles coloniales et insistance sur la suprématie de la civilisation française) et une arrogance *raciale* britannique (insistance sur la ségrégation des races entre les écoles mais tolérance quant au mélange des cultures dans les programmes); pour ce dernier, la menace des langues impériales sur les langues africaines était particulièrement sérieuse chez les puissances coloniales d'expression latine – Français, Portugais, Italiens et Espagnols – qui ont montré une forte préférence pour l'assimilation culturelle dans leurs politiques linguistiques pour les colonies (Mazrui, 1998: 14; 28).

En amont des politiques d'acculturation marquée dans les possessions française et portugaises, se trouvait une convergence historique qui surpassait encore la nature des régimes politiques en métropoles. Cette convergence, qui va graduellement de la décennie 1870 à l'extrême fin du 19^e siècle, est celle qui voit la jonction entre l'État

² Pour une introduction et un panorama des pistes abordées par ce domaine de recherches, voir Van den Avenne (dir.), 2012.

métropolitain et l'État colonial dans un nationalisme impérial. Cette fusion, qui fut avant tout théorique et discursive (qui n'a d'ailleurs jamais dépassé complètement ce stade), va rendre non seulement possible mais nécessaire – pour des raisons de cohérence – l'idéal intégrationniste à terme des populations d'outre-mer aux ensembles «national-impérial» français et portugais.

Perspectives impériales et nouvelles conceptions de la nation qui ont, jusqu'à un certain point, gommé les oppositions politiques traditionnelles en France et au Portugal: la Société de Géographie de Lisbonne fondée en 1875 ou le «parti colonial» en France rassemblaient au-delà des appartenances politiques. La vocation humaniste du projet colonial était mise en avant, dimension que l'on retrouve dans la multiplication des ouvrages de synthèse sur les aspects de la colonisation européenne. Ainsi, vers la fin de sa carrière, le Ministre de la Marine et de l'Outre-mer João de Andrade Corvo (1872-1877) publiait ses *Études sur les provinces d'Outre-mer* (IV vol., 1883-1887), et peu de temps avant, les mots de l'économiste libéral Paul Leroy-Beaulieu étaient empruntés de modération quant à la politique à mener à Saint-Louis du Sénégal lorsqu'il affirmait ne pas prétendre «nous assimiler les indigènes, mais les rapprocher de nous par l'éducation, les idées, le travail et la législation» (1974: 403).

La typologie du statut de puissance impériale fut centrale dans la convergence des projets français et portugais d'expansion coloniale outre-mer. La défaite de la France face à la Prusse en 1871 et l'amputation de son territoire national faisait écho au sentiment de perte d'une gloire passée marquée par la nostalgie des siècles de grandes découvertes portugaises. Dans ce retour de grandeur, la propagation de la langue nationale au-delà des mers fut l'un des outils jugé le mieux adapté. Près d'un siècle après les préconisations de l'Abbé Grégoire *Sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française* (Convention, 1794), Onésime Reclus, géographe, fit apparaître pour la première fois le terme «francophonie» dans *France, Algérie et Colonies* publié en 1880. Surtout, ce fut la création de l'Alliance française en 1883 dont le but était clairement affirmé, «propager la langue française dans les colonies et protectorats et à l'étranger»³. L'alliance publiait régulièrement un bulletin dans lequel étaient discutés assez librement les moyens et les méthodes de diffusion du français. Parmi ses membres, l'administrateur colonial Louis Faidherbe préconisait dans l'un de ces bulletins (1885) un *enseignement à deux vitesses*, une méthode classique pour les écoles des centres civilisés et une méthode expéditive dans les écoles indigènes des postes avancés:

Ce sont deux choses complètement distinctes d'apprendre à des peuplades sauvages à comprendre et à parler à peu près le français et d'instruire complètement dans la langue française quelques sujets choisis⁴

Quelques années plus tard, en 1893, M. Rinn, officier et conseiller du Gouvernement à Alger, proposait une réforme orthographique de la langue française pour faciliter son accès aux populations colonisées et aussi «pour faire de notre langue un instrument

3 Le nom complet qui figure à l'entête de chaque bulletin est le suivant: «Alliance Française. Association nationale pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger. Reconnue d'utilité publique».

4 *Bulletin Alliance Française* n.º 6-7 (1885); cité dans Claude Cortier, «Il y a un siècle... l'enseignement pratique à l'Alliance Française», *Mots*, n.º 61, décembre 1999, p. 128.

de civilisation et de conquête morale plus commode et plus maniable que les langues des nations concurrentes».⁵

Concurrence linguistique des nations européennes dans les colonies qui ne doit pas faire oublier l'importance des flux et des échanges d'idées à propos des manières d'administration les mieux adaptées aux colonies. Le bulletin de la Société de Géographie de Lisbonne publiait ainsi des articles en français. Administrateurs coloniaux, juristes, médecins, géographes, économistes représentant plusieurs nations européennes étaient présents au Congrès International Colonial de Paris en 1889. La séance du 31 juillet fut présidée par Luciano Cordeiro – Secrétaire perpétuel de la société de géographie de Lisbonne – et avait pour thème «de l'influence de l'éducation et des institutions européennes sur les populations indigènes des colonies». Entre partisans d'une éducation européenne pour les indigènes, d'une éducation adaptée, ou pas d'éducation du tout, les débats furent loin de faire l'unanimité. Seul l'objectif semblait mettre d'accord tout le monde, à savoir servir les intérêts des nations européennes. Ainsi en allait-il de l'opinion du commandant Ferreira d'Almeida:

L'expérience personnelle que j'ai acquise comme gouverneur à Angola me permet d'affirmer que certains peuples, comme les noirs de la côte occidentale d'Afrique, ne sont nullement réfractaires au progrès et à l'instruction. En les instruisant, au contraire, nous pouvons les transformer en auxiliaires précieux des Européens dans ces contrées (Exposition Universelle, 1889: 29).

En France, le projet colonial fut associé à un degré tel au nouvel impérialisme de la Troisième République – la «mission civilisatrice» fut comme nulle part ailleurs élevée au rang de doctrine impériale officielle – que certains historiens ont poussé l'analogie en qualifiant ce régime de république coloniale⁶. Le Portugal, qui n'a pas connu une semblable continuité institutionnelle sur toute la durée coloniale, a tout de même construit une image unifiée de son empire non pas tant sur le plan du concept d'idéologie coloniale, mais sur celui du mythe – après la perte du Brésil – d'un héritage sacré de ses possessions africaines; l'élaboration quasi continue d'un tel discours sous des régimes aussi divergents que la monarchie constitutionnelle (1820-1910), la république (1910-1926), puis la dictature (1926-1974), contribua à un nationalisme portugais singulier, liant la survie de la nation et de son identité à la permanence de l'empire (Alexandre, 1995). Ainsi, au même titre qu'il a pu exister une utopie francophone coloniale (Parker, 2010), un mirage lusophone⁷ s'est dessiné bien avant l'institutionnalisation de la lusophonie, sur des fondements tout autres puisque fixés à partir d'une échelle de valeurs des langues, des cultures, des peuples.

À mesure que s'affirmait un nationalisme impérial en France et au Portugal, l'enjeu linguistique outre-mer prenait une tournure géopolitique. Cependant, s'il existait un consensus vague autour d'une «mission civilisatrice» incombant aux puissances colo-

5 BAF n.° 45 (1893); cité dans Cortier (1999, p. 133).

6 Nicolas Bancel, Pascal Blanchard, Françoise Vergès (dir.), *La République coloniale. Essai sur une utopie*, Paris, Albin Michel, 2003. Pour une introduction à l'idéologie coloniale en Afrique Occidentale Française, voir: Alice L. Conklin, *A Mission to Civilize. The Republican Idea of Empire in France and West Africa, 1895-1930*, Stanford (Californie), Stanford University Press, 1997.

7 Le philosophe portugais Eduardo Lourenço s'est penché sur l'identité portugaise postcoloniale en prenant pour trame la conception mythique de la nationalité lusophone. Voir Lourenço (1976; 1999).

niales, aucun moyen de diffusion de la langue ni méthode spécifique d'enseignement n'emportait l'adhésion générale. Ces équivoques, ce flou, se prolongeaient avec accentuation lorsqu'il s'est agit de mettre en oeuvre dans les colonies les lignes impériales de politiques linguistiques discutées en métropole.

Administrer par la langue au Cap-Vert et au Sénégal

À partir des premiers contacts entre Européens et Africains sur les côtes occidentales de l'Afrique au 15^e siècle, puis via l'imposition d'une administration calquée sur la métropole dans le dernier siècle de colonisation – c'est-à-dire prenant pour véhicule et norme une langue, une religion, une culture – le Cap-Vert et le Sénégal se sont singularisés autant par leurs convergences que par leurs divergences. L'ancienneté des contacts a permis d'y établir un axe privilégié de pénétration des langues européennes en Afrique noire, et a progressivement favorisé l'émergence de sociétés métisses. Ce fut le cas à Rufisque, Saint-Louis et Gorée, où rang social, proximité avec la culture française et degré de métissage ont constitué entre le 17^e et le 19^e siècles un triptyque tout à fait particulier dans la société coloniale sénégalaise, sans pour autant modifier la culture proprement africaine de ces villes (Sackur, 1999; Camara & de Benoist, 2003); Au Cap-Vert, ce fut même le conditionnement de l'émergence nationale d'une société créole. D'où un premier écart majeur dans la genèse des interactions entre Africains et Européens sur chacun des territoires. Lorsque, au milieu du 15^e siècle, les premiers navigateurs portugais longent le littoral et installent peu à peu des comptoirs sur ce «finistère ouest-africain» (Barry, 1988), la Sénégambie⁸ est riche d'une présence humaine plusieurs fois millénaire, comprenant une multitude d'ethnies ainsi qu'une mosaïque de langues coexistant sur le même territoire, dont certaines, comme le peul, le wolof, ou le mandingue, ont très tôt été influencées par la culture de l'islam et par la langue arabe. L'arrivée des Européens – Portugais, puis Hollandais, Anglais et Français – réorienta le commerce de la zone auparavant tourné vers le Soudan et le Sahara en direction de l'océan. Simultanément à «la victoire de la caravelle sur la caravane» (Godinho, 1969), le commerce atlantique fait de la frange maritime le front principal d'acculturation (Barry, 1988). Concernant l'archipel du Cap-Vert, il serait plus juste de parler d'antériorité de colonisation, ou mieux, d'implantation. Car, s'il est difficile d'écarter l'hypothèse d'une connaissance des îles par des pêcheurs wolof, sérère et lébu venus du continent (Carreira, 1972), le peuplement des îles fut assuré par les descendants de colons européens et de populations ouest-africaines mises en esclavage pour alimenter la traite négrière vers le Brésil, les Antilles et l'Amérique cen-

8 Le Sénégal tel qu'on le connaît aujourd'hui sous ce nom et dans ses limites géographiques actuelles n'existait pas. Plusieurs interprétations ont été avancées pour l'origine du nom «Sénégal». L'abbé David Boilat, dans son ouvrage *Esquisses Sénégalaises* publié en 1850, avait popularisé l'idée que ce serait une déformation de *suñu gaal*, «notre pirogue» en wolof. Une autre hypothèse avance que le terme tire son origine de Zenaga, tribu berbère chassée du Maghreb et venue s'installer en Mauritanie puis au Sénégal. Saliou Kandji, *Sénégal n'est pas Sunugal, ou De l'étymologie du toponyme Sénégal*, Dakar, Presses universitaires de Dakar, 2006.

9 Plusieurs siècles avant leur transcription en alphabet latin, ces langues ont disposé d'un système d'écriture fondé sur l'alphabet arabe et connu sous le nom d'ajami (de l'arabe *'ajamiyyu* signifiant «non arabe»). Mamadou Cissé, «Écrits et écritures en Afrique de l'Ouest», *Revue électronique internationale de sciences du langage – Sudlangues*, n.° 6, Dakar, Université Cheikh Anta Diop, Juin 2006, pp. 63-88.

trale. Progressivement, répondant aux nécessités de survivance locale, une société créole se forma et la langue capverdienne – créole à base lexicale portugaise – prit forme entre le 15^e et le 17^e siècles (Quint, 2009)¹⁰.

Outre l'oeuvre pionnière des missionnaires dans la diffusion des langues européennes en Afrique, concomitante aux avancées coloniales des empires depuis le 15^e siècle, l'établissement des premières écoles «occidentales» d'une manière ou d'une autre liées au système colonial – donc au gouvernement métropolitain – coïncida au Cap-Vert et au Sénégal. En 1817, une première école primaire fut inaugurée à Praia (Santiago), mais semble n'avoir fonctionné que très irrégulièrement avec de longues périodes d'inactivités (Moniz, 2007; Brito-Semedo, 2006). Hasard de l'histoire, la même année, la première école française ouvrait à Saint-Louis avec à sa tête, Jean Dard, un instituteur qui eu l'occasion de mettre en oeuvre pour quelques années un système novateur d'apprentissage du français à partir de la langue wolof. En 1826, en avant-propos à sa *Grammaire wolofe*, ses convictions étaient établies:

Quoi que l'on en dise, il faut que les Noirs soient instruits dans leur langue maternelle; sans cela point d'établissements durables, point de civilisation. Et en effet, de quel utilité peuvent être des mots français ou anglais répétés par un jeune Africain, quand il ne peut comprendre ce que ces mots signifient dans son propre langage? (Dard, 1826: XXIV).

D'ailleurs, et selon les travaux de Denise Bouche sur l'enseignement en Afrique Occidentale Française (AOF), l'intention de Dard de faire du wolof une langue écrite et enseignée était en complète contradiction avec les intentions de ses protecteurs parisiens (Bouche, 1975). Plus tard, l'enseignement primaire au Sénégal fut délégué à une confrérie religieuse qui disposa d'un quasi-monopole de 1841 à 1903. Très pragmatique et déjà à l'oeuvre, le gouverneur Faidherbe créa dès 1856 l'*École des Otages* avec l'intention d'éduquer à la manière européenne des fils de chefs locaux pour servir d'intermédiaires par la suite avec les autorités coloniales:

Je crois – notait le gouverneur dans une lettre adressée au Ministre le 18 janvier 1856 – qu'il faudrait avoir de ces otages de tous les pays du fleuve. Ainsi à nos portes, dans le Cayor il n'y a pas, autour du Damel un seul individu pouvant servir d'intermédiaire entre lui et nous... Il faut leur apprendre notre langue pour la commodité de nos relations avec leur pays (cité dans Sow, 2004: 58)

Il convient de noter que l'instruction au Sénégal – et donc l'enseignement de la langue française –aussi précoce qu'elle fut, ne concerna jusqu'en 1903, avec l'unification du système scolaire en AOF sous le gouverneur général Roume, qu'une infime partie de la population, habitants des Quatre Communes (Saint-Louis, Gorée, Rufisque et Dakar), en grande partie chrétienne, largement métisse, et «assimilée». À partir de 1903, la diffusion de la langue française via l'enseignement public au Sénégal fut étroitement liée à l'évolution du système d'éducation de l'AOF: en théorie, un usage exclusif est réservé au français, en pratique, les instituteurs français instruits en langues locales avaient une certaine marge de manoeuvre dans l'application des textes.

¹⁰ Voir aussi les contributions de Ilídio do Amaral, Luís de Albuquerque et Ilídio Cabral Baleno dans l'*História Geral de Cabo Verde I* (1991).

L'éducation coloniale au Cap-Vert connut plus d'irrégularités. L'instruction publique fut régularisée par le décret royal du 14 août 1845 à partir duquel fut possible la création de nouvelles écoles primaires et secondaires. Une école primaire fut ouverte à Brava en 1848, puis transférée à Praia en 1856, suivant exactement le lieu de résidence du gouverneur. La première école secondaire fondée à Praia en 1860 ferma définitivement ses portes six ans plus tard par manque de professeurs et d'élèves. La première école secondaire à fonctionner régulièrement fut le *Seminário-Liceu* ouvert à São Nicolau en 1866; les élèves en sortaient généralement prêtres – important dans la formation d'une conscience religieuse chrétienne au Cap-Vert – mais le lycée forma également à la fonction publique. Suivant la proclamation de la République au Portugal en 1910 et la séparation de l'Église et de l'État, il devint le *Liceu Nacional de Cabo Verde* en 1917, et resta jusqu'à 1960 l'unique établissement d'enseignement secondaire de l'archipel, formant la majeure partie de l'élite de cette période (Batalha, 2004; Moniz, 2007). Le Cap-Vert fut, en quelque sorte, avantagé par rapport aux colonies portugaises continentales puisque jusqu'en 1875, l'archipel totalisait plus d'écoles primaires (45) que la Guinée (6), São-Tomé e Príncipe (2), l'Angola (25) et le Mozambique (8) réunis (Brito-Semedo, 2006: 122). Cependant, l'effort budgétaire a minima de l'État colonial combiné à des frais de scolarité élevés garantissaient de fait le caractère élitiste de l'éducation au Cap-Vert.

À l'établissement du système colonial européen et lorsque la question de la diffusion de la langue par le système éducatif se posa, les situations socio-linguistiques se différenciaient nettement: au Cap-Vert, le portugais faisait face à une seule langue nationale lui empruntant la plus grande partie de son vocabulaire, et que l'administration s'efforçait de dévaloriser; au Sénégal, le français dû s'imposer sur un territoire multilingue où aucune de ces langues n'avait de rapport génétique avec la langue métropolitaine, et où l'une d'entre-elles, le wolof, s'étendit dès la fin du 19^e siècle comme langue urbaine et commerciale à l'ensemble du territoire sous l'influence même de la politique de conquête territoriale française¹¹. Malgré ces différences, la politique de diffusion linguistique fut sensiblement identique, avec un même idéal de mission civilisatrice via un système éducatif qui ne toucha pratiquement qu'une élite minoritaire et urbaine jusqu'aux indépendances, bien que la démocratisation de l'enseignement fut plus nette au Sénégal après 1945.

D'une certaine manière, les finalités impériales de l'Estado Novo n'ont guère innové par rapport à l'idéologie «colonial-républicaine» française: intégrer les colonies à la mère-patrie en «civilisant» les populations africaines et les acceptant à terme comme citoyens portugais (Newitt, 1981: 185). Cependant et au-delà de cette utopie partagée, le régime salazariste trouva sa singularité coloniale dans une version simplifiée et nationaliste du lusotropicalisme développé par Gilberto Freyre dans les années 1930 pour le Nordeste brésilien. C'est en gardant ce contexte à l'esprit qu'il faut lire le rapport du gouverneur Carlos Alves Roçadas en 1950:

11 La diffusion du wolof fut concomitante à la construction par les Français de la ligne de chemin de fer Dakar-Niger pour assurer le transport des productions de l'intérieur vers les ports. Fiona Mc Laughlin, «The Ascent of Wolof as an Urban Vernacular and National Lingua Franca in Senegal» in Cécile B. Vigouroux, Salikoko S. Mufwene (dir.), *Globalization and Language Vitality: Perspectives from Africa*, Londres, Continuum Publishers, 2008, pp. 142-170.

O crioulo caboverdeano é, pois, obra do coração português e sem qualquer sinal evidente de inferioridade intelectual mas, antes pelo contrário, se mostra sempre predisposto a aceitar todas as manifestações intelectuais e artísticas, que se lhe deparem.

Em boa verdade o problema da expansão da língua e da civilização portuguesa, não é de pôr em Cabo Verde. É certo que o povo usa de um dialecto – o crioulo – mas, na generalidade, compreende o português e faz-se compreender. O dialecto referido, varia bastante de ilha para ilha mas, sente-se nele como pano de fundo, a língua portuguesa. Quanto à expansão da civilização portuguesa nada há a referir. Nesse particular o Caboverdiano não difere do metropolitano. A sua civilização é a nossa (Roçadas, 1950: 432; 443)

Quelques années plus tard, le sentiment de Gilberto Freyre lui-même est moins enthousiaste quant à la langue créole, «dialecte qui le répugne», mais avec toujours cette préoccupation quant au degré d'euphémisation de la société capverdienne:

Dada a incaracterização cultural a que chegou o cabo-verdiano, o remédio para esta sua situação me parece que seria um revigoramento de influência europeia tal, na sua população, que animasse, nas gerações mais novas, atitudes ainda mais europeias que as actuais; um comportamento mais europeu (1953: 248).

Le statut de l'*Indigenato* ne fut pas appliqué au Cap-Vert – ce qui le différenciait du continent où la population «assimilée» ne représentait qu'un très faible pourcentage de la population. Pour autant, ses habitants n'ont jamais disposé d'une quelconque citoyenneté portugaise à l'image des *Originaires* des Quatre Communes au Sénégal. Mais comme pour les autorités françaises, il était avantageux pour le projet colonial portugais de mettre en avant l'une de ses colonies par rapport aux autres, et d'utiliser cette distinction plutôt que d'accepter une intégration réelle qui se serait alors propagée aux autres colonies. Un camouflage où la frontière entre acculturation et aliénation s'évaporait, se traduisant par un certain culte pour la langue portugaise, devenue comme l'écrivain Teobaldo Virginio le reconnu – «une cible à atteindre, la voie de la promotion» (Boston: Avril 1987 in Laban, 1992: 283).

Des langues coloniales aux «phonies» postcoloniales

La «glottophagie coloniale» décrite par le linguiste Louis-Jean Calvet (1974) fonctionna au Cap-Vert comme au Sénégal. Ceci non pas tant dans la suppression de la langue de l'«autre» mais dans son exclusion volontaire de la construction de la nation (la ou les langues nationales ont été prioritairement exclues des sphères du pouvoir colonial), et donc dans la reconnaissance de son épaisseur, de son existence historique. Dans ce processus d'exclusion – qui allait à l'opposé du principe d'assimilation favorisé par Lisbonne et Paris, mais l'assimilation d'une élite revient à l'exclusion de la masse – l'école occidentale a joué un rôle fondamental dans la non reconnaissance voire le bannissement des langues maternelles à l'école, ceci conduisant à un processus d'acculturation par l'usage d'une langue et l'appropriation de codes étrangers définis comme seuls valables.

Le bilinguisme colonial – écrivait Albert Memmi en 1957 – n'est ni une diglossie où coexistent un idiome populaire et une langue de puriste, appartenant tous deux au même univers affectif, ni une simple richesse polyglotte, qui bénéficie d'un clavier supplémentaire mais relativement neutre; c'est un drame linguistique (Memmi, 1957).

À ce constat amer dressé par l'écrivain à partir de son vécu de la situation tunisienne, il serait pourtant injustifié de le comprendre dans sa totalité concernant le Sénégal ou le Cap-Vert. Car, paradoxalement, cette double incorporation linguistique – qui trahissait une finalité de double exclusion, de la langue maternelle jugée inapte à la modernité et sans profondeur historique, et de la langue coloniale qui devait être enseignée prioritairement à des fins de fluidité administrative plus qu'à l'accès à la culture métropolitaine – participa à façonner un univers hybride qui allait être les prémisses de «phonies» postcoloniales singulières au Cap-Vert comme au Sénégal.

L'identité proprement nationale du Cap-Vert contemporain – la *caboverdianidade* – est tout autant créolophone que lusophone. Le pays a forgé cette cohésion nationale fortement ancrée dans le monde lusophone tout au long de son histoire. La valorisation de la langue créole dans les poésies de Eugénio Tavares (1867-1930), la vivacité de l'émancipation littéraire, sociale et culturelle du mouvement *Claridade* (1936-1966), ou encore les efforts de standardisation de l'écriture du créole capverdien depuis la fin des années 1980, ont participé à époques et contextes forts différents, à deux phénomènes: inscrire le pays dans l'espace lusophone et enrichir la lusophonie de la spécificité capverdienne. Si bien qu'aujourd'hui, malgré une situation linguistique encore marquée par la diglossie¹², le Cap-Vert tend vers une situation de bilinguisme de plus en plus équilibrée.

Le Sénégal, malgré une situation linguistique plus diversifiée – le français, langue officielle, cohabite avec une vingtaine de langues dont six reconnues comme langues nationales –, s'est également construit et a affirmé une identité spécifique à l'échelle de l'Afrique et du monde francophone. Le dynamisme contemporain du Sénégal à l'échelle de la francophonie – ses deux premiers présidents ont été directement impliqués, Léopold Sédar Senghor comme promoteur et l'un des «pères fondateurs» de l'institution, Abdou Diouf comme Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la francophonie (2002-2014) – ne saurait être totalement délié d'une relation singulière entre la colonie et sa métropole jusqu'à l'indépendance: la ville de Saint-Louis accueillait la première école française d'Afrique noire dès 1817; les habitants des «Quatre Communes» (Saint-Louis et Gorée en 1872, Rufisque en 1880, et Dakar en 1887) disposaient de droits étendus – citoyenneté française, représentation politique au Parlement – bien que limités – s'appliquant à un faible pourcentage de la population globale du pays, l'accès était encore restreint par des distinctions juridiques comprenant des barrières sociales et légales (Diouf, 2000; Coquery-Vidrovitch, 2001); En 1902, Dakar devenait la capitale de l'AOF, facilitant les circulations d'idées et de personnes non seulement avec la France mais avec l'ensemble des pays francophones d'Afrique. Par ailleurs, le succès du concept de négritude dans l'entre-deux-

12. Langue nationale, le créole n'est pas utilisé de façon systématique dans l'enseignement ni largement dans la production littéraire, rôle encore dévolu à la langue officielle, le portugais, qui s'impose dans toutes les situations formelles de communication. Voir Veiga (2000).

-guerres, qui prit sous la plume de Senghor l'idée d'«assimiler, non être assimilé», ou l'engouement international que suscitait les idées de la revue *Présence Africaine*, fondée en 1947 par Alioune Diop, participaient à un décloisonnement des frontières impériales et invitaient à repenser radicalement les relations entre la France et ses colonies.

L'État colonial utilisa l'outil linguistique comme dialectique d'inclusion de la colonie à la métropole sans pour autant accepter une complète nationalité – française ou portugaise – aux populations auxquelles étaient enseignées ces langues. Pour le Cap-Vert et le Sénégal, cela contribua plutôt à créer et accumuler des distinctions sociales à plusieurs échelles: nationale d'abord, entre une élite lettrée, étroitement incorporée au système colonial et le reste de la population tenue à l'écart par un accès restreint à l'éducation ou par l'accès à une instruction sommaire; continentale ensuite, entre ces deux territoires et les autres colonies africaines où la diffusion linguistique fut plus tardive; «impériale» enfin, puisque jusqu'à la fin, colonies et métropoles sont restés sur un pied d'inégalité quant à la diffusion de la langue de la «nation» impériale. En s'appropriant les langues européennes aux indépendances, les nouveaux États ont poussé au rééquilibre des termes de l'échange linguistique au sein de la lusophonie et de la francophonie. Cependant et malgré les efforts de standardisation, de valorisation et de diffusion des langues africaines exclues sous l'administration coloniale, le rapport interne entre langue officielle et langue(s) nationale(s) garde le poids, au Cap-Vert et au Sénégal, de l'héritage impérial du tout-portugais ou du tout-français.

Références bibliographiques

- Albuquerque, Luís de, Madeira Santos, Maria Emília, orgs (1991), *História Geral de Cabo Verde, I*, Lisbonne: Instituto de Investigação Científica e Tropical, Praia: Instituto Nacional de Cultura.
- Alexandre, Valentim (1995), *A África no imaginário político Português (séculos XIX-XX), Pénélope*, n.º 15: O Imaginário do Império, Lisbonne: Cosmos Editora, pp. 39-52.
- Bancel, Nicolas, Blanchard, Pascal, Vergès, Françoise, orgs (2003), *La République coloniale. Essai sur une utopie*, Paris: Albin Michel.
- Barry, Boubacar (1988), *La Sénégamie du XVe au XIXe siècle. Traite négrière, Islam et conquête coloniale*, Paris: L'Harmattan.
- Batalha, Luís, *A Elite Portuguesa-Cabo-verdiana: ascensão e queda de um grupo colonial intermediário*, in, Carvalho, Clara, de Pina Cabral, João, orgs, *A Persistência da História: Passado e Contemporaneidade em África*, Lisbonne: Imprensa de Ciências Sociais, pp. 191-221.
- Betts, Raymond F. (1961), *Assimilation and Association in French Colonial Theory 1890-1914*, NY & London: Columbia University Press.
- _____ (1987), La domination européenne: méthodes et institutions, in, Boahen, A. Adu, orgs, *Histoire Générale de l'Afrique. VII: L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935*, Paris: Unesco/NEA.

- Boilat, David (1853), *Esquisses Sénégalaises. Physionomie du Pays. Peuplades. Commerce. Religions. Passé et Avenir. Récits et Légendes*, Paris: P. Bertrand.
- Bouche, Denise (1975), *L'enseignement dans les territoires français de l'Afrique Occidentale de 1817 à 1920. Mission civilisatrice ou formation d'une élite?*, Thèse présentée devant l'Université de Paris I le 8 juin 1974, 2 vol., Lille: Atelier Reproduction des thèses, Paris: Diffusion H. Champion.
- Brito-Semedo, Manuel (2006), *A construção da Identidade Nacional. Análise da Imprensa entre 1877 e 1975*, Praia: Instituto da Biblioteca Nacional e do Livro.
- Camara, Abdoulaye, de Benoist, Joseph Roger (2003), *Histoire de Gorée*, Paris: Maison-neuve & Larose.
- Calvet, Louis-Jean (1974), *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*, Paris: Payot.
- Carreira António (2000 [1971]), *Cabo Verde: formação e extinção de uma sociedade escravocrata (1460-1878)*, 3.^a edição, Praia, Instituto de promoção cultural.
- Cissé, Mamadou (Juin 2006), *Écrits et écritures en Afrique de l'Ouest*, *Revue électronique internationale de sciences du langage – Sudlangues*, n.º 6, Dakar, Université Cheikh Anta Diop, pp. 63-88.
- Conklin, Alice L. (1997), *A Mission to Civilize. The Republican Idea of Empire in France and West Africa, 1895-1930*, Stanford (Californie): Stanford University Press.
- Coquery-Vidrovitch, Catherine (2001), *Nationalité et citoyenneté en Afrique occidentale française: Originaires et citoyens dans le Sénégal colonial*, *The Journal of African History*, vol. 42, n.º 2, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 285-305.
- Cortier, Claude (décembre 1999), *Il y a un siècle... l'enseignement pratique à l'Alliance Française*, *Mots*, n.º 61, pp. 127-136.
- Corvo, João de Andrade (1883-1887), *Estudos sobre as províncias ultramarinas*, IV vol., Lisbonne: Academia Real das Sciencias.
- Dard, Jean (1826), *Grammaire wolofe ou méthode pour étudier la langue des Noirs qui habitent les royaumes de Bourba-Yolof, de Walo, de Damel, de Bour-Sine, de Saloume, de Baole, en Sénégambie*, imprimé par autorisation du roi par l'imprimerie royale.
- Diouf, Mamadou (2000), *Assimilation coloniale et identités religieuses de la civilité des Originaires des Quatre Communes (Sénégal)*, *Revue Canadienne des Études Africaines*, vol. 34, n.º 3, Canadian Association of African Studies, pp. 565-587.
- Exposition Universelle (1889), *Congrès international colonial tenu à Paris du 30 juillet au 3 août 1889. Procès-verbaux*, Paris: Imprimerie Nationale.
- Freyre Gilberto (1953), *Aventura e rotina: sugestões de uma viagem a procura das constantes portuguesas de caráter e ação*, Lisbonne: Edição Livros do Brasil.
- Godinho, Vitorinio Magalhães (1969), *L'économie de l'empire portugais aux XVe et XVIe siècles*, Paris: S.E.V.P.E.N.
- Grégoire, Henri (1794), *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir le patois, et d'universaliser l'usage de la langue française*, Séance du 16 prairial, l'an deuxième

de la République une et indivisible, Suivi du décret de la Convention nationale, Imprimés par ordre de la Convention nationale.

Kandji, Saliou (2006), *Sénégal n'est pas Sunugal, ou De l'étymologie du toponyme Sénégal*, Dakar: Presses universitaires de Dakar.

Laban, Michel (1992), *Cabo Verde: Encontro com escritores – vol. 1*, Porto: Fundação Eng. António de Almeida.

Leroy-Beaulieu, Paul (1882 [1874]), *De la colonisation chez les peuples modernes*, 2ème ed., Paris: Guillaumin et C., Libraires.

Lourenço, Eduardo (1976), *Situação Africana e Consciência Nacional*, Amadora: Génese.

_____ (1999), *A Nau de Ícaro seguido de Imagem e Miragem da Lusofonia*, Lisbonne: Gradiva.

Mazrui, Ali A. & Alamin (1998), *The Power of Babel: Language & Governance in the African Experience*, Oxford: James Currey; Nairobi: E.A.E.P.; Kampala: Fountain Publishers; Cape Town: David Philip Publishers; Chicago: University of Chicago Press.

Mc Laughlin, Fiona (2008), *The Ascent of Wolof as an Urban Vernacular and National Lingua Franca in Senegal*, in, Vigouroux, Cecile B., Mufwene, Salikoko, orgs, *Globalization and Language Vitality: Perspectives from Africa*, Londres: Continuum Publishers, pp. 142-170.

Memmi, Albert (mai 1957), *Portrait du Colonisé, Esprit*, n.º 5, Paris: Seuil.

Moniz, Elias Alfama (2007), *Percalços do ensino colonial em Cabo Verde: século XVI aos anos 40 do século XX*, *Revista e-Curriculum*, vol. 3 – n.º 1, São Paulo: Pontifícia Universidade Católica.

Newitt, Malyn (1981), *Portugal in Africa: The Last Hundred Years*, Londres: Longman.

Parker, Gabrielle (2010), *L'utopie francophone. Grands desseins revus et corrigés*, in, Mbembe, Achille, orgs, *Ruptures postcoloniales*, Paris: La Découverte, pp. 233-248.

Quint Nicolas (décembre 2009), *O cabo-verdiano: uma língua mundial*, *Revista de Estudos Cabo-Verdianos*, n.º 3, Praia: Edições UniCv, pp. 129-144.

Reclus, Onésime (1886 [1880]), *France, Algérie et Colonies*, Paris: Librairie Hachette et Cie.

Roçadas, Carlos (1950), *Relatórios da Inspeção Superior da Administração Ultramarina. Carlos Alves Roçadas (Governador da Provincia de Cabo Verde) – Relatório do Ano 1950*, vol. II, Lisbonne: Arquivo Histórico Ultramarino.

Sackur, Karen Amanda (1999), *The development of creole society and culture in Saint Louis and Goree, 1719-1817*, These submitted for the degree of Doctor of Philosophy, School of Oriental and African Studies, University of London.

Sow, Abdoul (2004), *L'enseignement de l'Histoire au Sénégal des premières écoles (1817) à la réforme de 1998*, Thèse de Doctorat ès Lettres et Sciences Humaines, sous la

direction de M. Mbaye Guèye, Faculté Lettres et Sciences Humaines – Département Histoire, année académique 2003-2004.

Tavares, Eugénio (1924), *Língua de pretos, O Manduco: órgão defensor dos interesses da Colónia*, Ano 1, n.º 11.

Van Den Avenne, Cécile, orgs (juillet 2012), *Linguistiques et colonialismes, Glottopol: revue de socio-linguistique en ligne*, n.º 20. <http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol> (consulté le 1/07/2013).

Veiga, Manuel (2000), *Le créole du Cap-Vert: étude grammaticale descriptive et contrastive*, Paris: Karthala.

